

La Ville met à jour sa politique environnementale et présente un plan d'action jusqu'en 2027

Le 21 janvier 2025 – La Ville adoptait ce soir une mise à jour de sa politique environnementale. Cette mise à jour permet d'ajuster certains engagements pris depuis l'adoption de sa première mouture en 2021. Soulignons l'augmentation de l'objectif de protection du territoire, passant de 17 % à 30 %, afin de préserver la biodiversité.

Depuis 2021, la Ville a adopté le plan régional des milieux humides et hydriques et le plan conjoint de gestion des matières résiduelles. Les engagements se rapportant à ces plans ont été retirés de la politique environnementale afin de simplifier le suivi des résultats.

Mesures phares du plan d'action 2024-2027

En plus d'adopter sa politique, la Ville adoptait le plan d'action 2024-2027 qui lui est lié. Parmi les mesures qui seront réalisées, mentionnons :

- L'ajout de 300 hectares en conservation;
- La rédaction d'un plan climat;
- La restauration d'un milieu humide ou hydrique;
- La réalisation d'une étude sur les polluants émergents;
- L'ajout de 150 arbres en milieux minéralisés.

Présentation publique le 6 février, à 18 h 30

Découlant d'un intérêt exprimé par des citoyens et des citoyennes, la Ville tiendra une présentation publique de sa politique et de son plan d'action le jeudi 6 février à 18 h 30 à la salle polyvalente de la bibliothèque Gatién-Lapointe. D'une durée d'environ une heure trente, l'activité prévoit une présentation ainsi qu'une période d'échange. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au v3r.net.